



VAINCRE le chômage et la précarité

n° 100 ► mai 2015



Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

Spécial n° 100 : Interview exclusive de Louis Gallois

« Je suis un homme heureux mais pas du tout content »

*Voilà comme tu t'es présenté, ce soir-là.
Pedro, l'ami, le frère prêcheur,
Tu as pris le train pour l'envers du décor.
C'était une journée d'hiver,
Cette saison qui fait si mal aux gens de la rue,
aux marges de la ville.*

*Tu as connu la misère, elle ne t'a jamais quitté
puisque tu la recevais la nuit, à la Moquette,*

*Enfant,
on t'a offert
la mendicité,
l'exil,
puis la survie,
et même
quelques jours
de prison,
« une erreur sur
la personne ».
Un comble
pour celui qui en
avait pris des
dizaines d'années
dans l'Espagne
de Franco.*

*Mais ça te ressemble tout à fait,
Tu as pris pour un autre,
ça arrive un jour
à tous les engagés du monde.*

*Tu disais : « Je suis là pour prendre le temps
d'être là, sans savoir ce qui peut venir. »
Sans idée préconçue, sans idée arrêtée.
Les pauvres, c'est chacun son chemin,
On n'est pas pauvre en série.
Tu as appris cela de l'Evangile,
Disons-le, de Jésus, le Fils, le Galiléen.*

Merci, l'ami.



Pedro Meca
CCSC
10 mai 2012

Gérard Marle

Gérard Marle dans l'éditorial du dernier numéro de la lettre notait, à la suite des événements de janvier que nous avions « accepté de nous bouger et de nous retrouver au-delà des guerres de tranchée qui caractérisent habituellement le climat social et qui paralysent la vie économique ». Il précisait que tout cela s'était fait pour la sécurité et non pour l'emploi. A propos de ce dernier, ce qui est, en effet, le plus frappant, c'est l'immobilisme des esprits. Dans ce domaine, il faut chauffer des lunettes à fort pouvoir grossissant pour percevoir des signes d'évolution positive, susceptibles de rendre un peu d'espoir aux générations à venir et à ceux qui, aujourd'hui, ne se trouvent pas dans le bon segment de la population active.

Les membres du CCSC ont décidé néanmoins de se doter de telles lunettes dans l'idée, sans doute, qu'en portant de préférence leur attention sur les faits qu'ils estiment porteurs, ils pouvaient les mettre en valeur et contribuer à dessiner des axes de changement prometteurs. Encore faut-il aiguiser son attention, discerner ce qu'il faut regarder et où. Réunis par leur intérêt pour la réduction du chômage et de la précarité

professionnelle, ils ne sont pas nécessairement d'accord sur les leviers à actionner pour y contribuer. Mais, en prenant la réalisation de cet objectif comme critère de sélection des faits à relever et à rapporter, ils pourront peut-être aider à déplacer l'attention et la sensibilité de l'opinion sur cet enjeu.

*Changer son
regard*



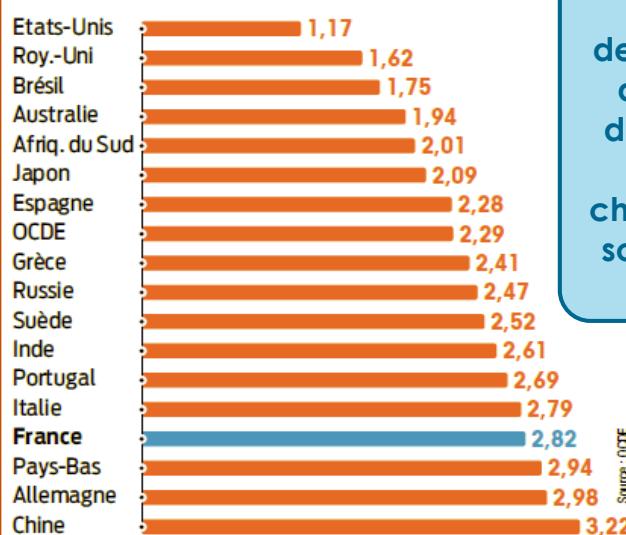
Patrick BOULTE

Une mise en commun des observations faites et des remarques qu'elles suscitent pourra se faire par le truchement d'un site internet approprié, en espérant que, peu à peu, à partir des contributions reçues, se révèlera une réalité autre que celle à laquelle nous sommes habitués. La condition à remplir est de se mettre en quête de réalisations, d'autant moins visibles qu'elles sont moins institutionnelles, qu'elles réunissent des acteurs dont la coopération n'est pas nécessairement conforme aux normes admises. Parfois, il s'agira d'essayer de savoir ce qui se passe territorialement - nationalement, on sait - pour le développement et l'emploi dans des lieux généralement fermés aux regards des citoyens et des associations.

La moisson sera fonction de la réalité de notre intérêt et de notre engagement pour la cause que nous soutenons.

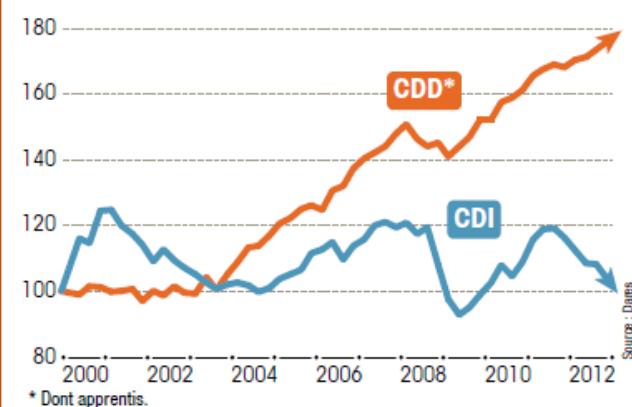
REPÈRES

Indicateur de protection des salariés permanents contre les licenciements individuels et collectifs



Lecture : plus l'indicateur est élevé, plus la protection contre les licenciements individuels et collectifs est forte. Les Français sont donc moins protégés que les Allemands.

Evolution du nombre de déclarations d'intentions d'embauche en CDD et CDI, données trimestrielles CVS, base 100 = 1^e trimestre 2000



85%
des 23 millions
de contrats
d'embauche
signés
chaque année
sont des CDD

1
pauvre
sur 2
a moins
de
30 ans

1,7 million de ruptures conventionnelles depuis 2008 (333 600 pour la seule année 2014)

596 300
intérimaires

911 000
auto-entrepreneurs fin 2013

Graphiques et données chiffrées d'après Alternatives économiques
avril 2015 - n° 345

Créer - Accompagner

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est une association loi 1901 à but non lucratif, indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse.

SNC a été créée en 1985 par un petit groupe de personnes (dont Jean-Baptiste de Foucauld, Patrick Boulte et Laurence Cossé) sur une idée simple : chaque citoyen peut agir concrètement contre le chômage grâce à une méthode d'accompagnement personnalisée des chercheurs d'emploi fondée sur le lien social.

Elle agit autour de 3 axes :

- L'accompagnement des chercheurs d'emploi par un binôme de bénévoles.
- La création d'emplois solidaires pour les chômeurs de longue durée dans les structures de l'ESS.
- La défense des intérêts des chercheurs d'emploi auprès des institutions publiques.

Ces initiatives ont été conçues pour répondre aux besoins concrets des chercheurs d'emploi en inventant de nouvelles formes d'action susceptibles, à terme, de réinventer nos politiques publiques.

L'association coordonne quelques 1 600 bénévoles répartis dans 125 groupes de solidarité régionaux partout en France.

Plus de 62% des quelque 3 000 bénéficiaires trouvent chaque année une issue positive à leur démarche.

SNC fête, cette année, ses 30 ans d'existence.

Depuis sa création elle a accompagné quelques 30 000 chercheurs d'emploi et créé près de 2 000 emplois solidaires.

Yvette Martin



INTERVIEW EXCLUSIVE Louis GALLOIS

On ne présente pas Louis Gallois, on se souvient seulement qu'il fut nommé à la tête de la SNCF en 1996 puis coprésident d'EADS et PDG de la branche civile Airbus en 2006. Il est aujourd'hui président du conseil de surveillance de PSA Peugeot Citroën, et de la FNARS depuis 2012.

Nous le remercions de nous avoir consacré du temps pour cette interview le 7 avril 2015.



Le chômage. Est-ce la faute à la mondialisation de l'économie ? A notre préférence au chômage ? A l'échec des divers dispositifs ?

Est-ce que la mondialisation est responsable du chômage ? Je ne le pense pas. Parce qu'il y a des pays où il n'y a pas de chômage et qui sont aussi mondialisés que nous. Deuxièmement, parce que ce serait nous dédouaner des causes du chômage : il faut les chercher chez nous, elles sont dues pour partie à deux aspects liés : d'une part, on n'a pas fait les efforts qui permettent à l'économie française d'être compétitive et de se défendre, de vendre à l'étranger et de vendre en France des produits qui sont importés de l'étranger. D'autre part, nous avons développé une accoutumance au chômage. Je constate, pour le regretter, que dans l'arbitrage entre les salaires et l'emploi, il y a un accord entre les partenaires sociaux pour préférer les salaires à l'emploi. Les accords dits « compétitivité-emploi » n'ont qu'un succès limité : ils avaient un objectif ambitieux, la sauvegarde d'un maximum d'emplois contre une modération salariale et, parfois, des efforts de productivité. Certains dispositifs ont été sous-utilisés : le chômage partiel n'a pas

connu la même ampleur qu'en Allemagne où il a permis de maintenir l'emploi. La France a souvent préféré le licenciement ; des emplois ont été perdus.

L'effort de formation professionnelle est lui-même insuffisant ; d'où une inadaptation de l'offre à la demande d'emploi. On constate que les chômeurs bénéficient très peu de la formation professionnelle, parce que là aussi, quand on négocie sur cette question entre patrons d'entreprise et syndicats de salariés, il n'y a pas de représentants directs des chômeurs. Même si les syndicats estiment les représenter, ils sont d'abord les représentants de ceux qui les élisent. Le patronat est dans la même logique : comme il hésite à embaucher, pour différentes raisons (incertitude économique, contexte politique, code du travail...), il préfère donner un peu plus de salaire et ne pas avoir à embaucher.

S'il n'y a pas de mobilisation nationale on ne va pas y arriver. »

gens qui perdent le contact avec l'emploi, l'estime de soi, qui perdent leur qualification, et on sait très bien que s'il y a une reprise, ce ne sont pas eux que l'on embauchera en premier. Il faut faire quelque chose de spécifique pour les CLD. Le Chômage de Longue Durée, c'est le risque de glissade vers l'exclusion. On commence par ne plus pouvoir payer son loyer, ou les études de ses enfants, qui souffrent du chômage de leurs parents, on se soigne moins bien, à la fin, on renonce à se battre, avec de profondes souffrances psychologiques.

A la suite de la Conférence sociale de l'an dernier, un certain nombre de mesures ont été prises par l'Etat. Une feuille de route pour les CLD a été annoncée : de l'argent pour la formation professionnelle (230 millions d'euros), des contrats aidés, le contrat « nouvelle chance » qui est en fait un contrat de professionnalisation¹ pour les chômeurs ; c'est positif mais il faut aller plus loin.

Nous avons demandé qu'il y ait un Accord National Interprofessionnel pour mobiliser les acteurs sociaux sur le CLD. Nous avons l'appui de certains syndicats, de la CFDT en particulier ; la CGT a hésité, et finalement accepté cette idée. Le patronat était divisé, entre les « pourquoi pas ? » et ceux qui ont peur qu'on leur impose de nouvelles contraintes. Or il faut que les entreprises soient mobilisées, que les salariés acceptent qu'une partie de la formation professionnelle aille aux CLD ; en fait, que les partenaires sociaux

La France s'habitue à avoir 10% de chômeurs. »

Tout cela mis ensemble, la France s'habitue à avoir 10% de chômeurs. Or c'est une situation extrêmement pernicieuse pour le corps social français : tout le monde a un chômeur dans la famille, tout le monde a peur du chômage et cela mine le pays.

Tout le monde est concerné et personne ne bouge ?

Avec le collectif Alerte, nous avons demandé qu'il y ait une mobilisation nationale pour les chômeurs de longue durée. Ce sont des

... acceptent de faire de la place aux CLD dans les entreprises. Actuellement, 2 millions de personnes sont chômeurs depuis plus d'un an et 1,1 million depuis plus de deux ans. On ne peut pas en rester là.

Faut-il imaginer d'autres partenariats ?

S'il n'y a pas de mobilisation nationale, on ne va pas y arriver, d'autant plus, on le sait que les CLD ne sont pas toujours faciles à insérer dans l'entreprise.

Nous proposons que les associations les accompagnent, eux et l'entreprise. A la FNARS², nous fédérons beau-



coup de chantiers d'insertion par l'économique, mais nous

voyons qu'il y a un plafond de verre, les gens n'arrivent pas à entrer dans une entreprise « normale ». Il n'y a qu'un seul moyen : un accompagnement renforcé du chômeur en insertion et de l'entreprise qui l'accueille. Les structures de l'insertion connaissent ces publics et sont bien placées pour assurer cet accompagnement mais elles doivent être financées pour cela.

Il faut donc un relais, qui ne peut être que politique ?

Evidemment. Mais aujourd'hui je suis préoccupé par cette campagne contre « l'assistanat ». Campagne pernicieuse et blessante. Cela revient à considérer que les pauvres sont pauvres parce qu'ils le veulent bien, ou qu'en fait ils se laissent vivre ! On cherche par là à remettre en cause notre système de protection sociale. A la FNARS nous sommes en contact avec des populations qui n'ont pas demandé à être pauvres ; 25 % des personnes accueillies dans les centres d'hébergement sont des

18-25 ans ! De plus en plus de travailleurs pauvres ne peuvent plus se loger. Bien sûr, il y a toujours des fraudeurs, qui perçoivent des allocations auxquelles ils n'ont pas droit, cela représente 1 à 2 milliards d'euros au maximum ; ce n'est pas négligeable

mais, en face, ce sont 7 milliards d'euros auxquels cette population aurait droit et qui ne sont pas distribués parce que ces personnes ne le demandent pas ; c'est le problème du non recours ! Et qu'est cette fraude par rapport à la fraude fiscale (60 à 80 milliards d'euros) ou à la fraude au travail au noir (de l'ordre de 20 milliards) ?

◀ **Il faut de la croissance. »**

Il faut cependant revenir à une chose : il faut de la croissance pour créer des emplois. On ne trouvera pas chez moi la théorie de la non croissance. Il faut au moins 1,5% de croissance, pour recréer des emplois de manière significative.

Qui dit croissance dit croissance des inégalités des richesses – Thomas Piketty – et de travail – Dominique Méda.

Moi je constate que les principales inégalités croissent en période de non croissance. Elles se sont accrues en Europe en période de croissance faible. Du fait de la crise, certes la proportion de pauvres ne s'est pas accrue en France mais les pauvres sont devenus plus pauvres. Et, on le sait, dans le monde, les riches sont devenus plus riches.

Quelle est la principale réforme à faire pour que cela change ?

Concernant le code du travail, il y a des aménagements, mais en période de chômage, comment ex-



Photo : Gérard Marle

pliquer qu'il faut faciliter les licenciements ? Quand on licencie quelqu'un, on le prive de son travail, c'est une décision lourde. Il faut d'abord améliorer et accélérer le fonctionnement des Prudhommes, limiter l'incertitude juridique ; il faut que les textes soient clairs, simples, applicables. Mais je ne pense pas que l'on réglera le problème de l'embauche en facilitant les licenciements. Il y a déjà un grand nombre de ruptures conventionnelles de contrat par an. Surtout 84% des embauches se font en CDD, et sur ces embauches, pour 70% d'entre elles, il s'agit de contrats de moins d'un mois !

◀ **Je crois à la voie des accords compétitivité-emploi. »**

Je crois plus à la voie des accords « compétitivité-emploi » même dans les entreprises qui vont bien parce que c'est efficace et que c'est le signe d'une maturité du dialogue social. Si je regarde PSA, une entreprise qui a connu de très graves difficultés en 2012, il y a eu un accord dans lequel les personnels acceptaient des contraintes sur les salaires, acceptaient des réductions d'emplois, mais dans des formes bien précises et qui ne soient pas des licenciements secs ; et en retour l'entreprise s'engageait à produire 1 million de voitures en France en 2016, chaque site recevant un nouveau modèle pérennisant ainsi son existence. Cela a du sens. Cela a contribué à la recons... ●●●

◀ **Je suis préoccupé par cette campagne contre l'assistanat. »**

••• truction de l'entreprise ; cela a préservé de l'emploi en interne ; et cela a permis de créer de la confiance. Il faut le faire dans les entreprises qui vont mal mais aussi – pourquoi pas ? – dans celles qui vont bien. Il s'agit d'une vision dynamique ; il s'agit d'un dialogue social beaucoup plus riche que le seul débat salaire/emploi.

La voie d'un contrat de travail unique ? Les syndicats le veulent aussi protecteur que possible, et le patronat, aussi souple que possible. Il faudra trouver un équilibre, un contrat unique qui soit souple au début et se durcisse avec le temps. Cela mérite d'être étudié. Ce serait un test de la qualité du dialogue social !

Qui est prêt à ce dialogue social ?

On n'a pas réussi à trouver un accord sur le dialogue social, c'est très regrettable. L'Etat a repris la main mais il ne pourra pas aller aussi loin qu'un accord entre les partenaires sociaux.

Que dire de l'Economie Sociale et Solidaire ?

Pour faire face au chômage de longue durée, j'ai évoqué différents dispositifs présents dans le cadre de la « feuille de route » de François Rebsamen mais il y a aussi le rôle des associations. Elles ont des idées pour créer de l'emploi, elles rapprochent les demandeurs d'emploi et les offreurs d'emplois. Il faut compter sur L'ESS ; elle a des capacités d'embauche et de préparation à l'embauche à travers l'insertion par l'activité économique ; elle a surtout une vraie capacité d'innovation au service de l'emploi.

Si nous comparons notre situation française avec celle de nos voisins européens, comment comprendre les écarts ?

Ne soyons pas trop négatifs ! S'il y a de plus en plus de pauvres en Europe, leur progression en France est moindre ; nous avons un système de protection sociale performant. Il y

a moins de chômage en Allemagne et en Angleterre mais dans ces pays, le temps partiel est beaucoup plus développé que chez nous, et on sous-paye des centaines de milliers de salariés qui doivent aller chercher un complément de ressources auprès des services sociaux. Je ne peux pas me résoudre à ce bradage de la valeur du travail. Le travail doit permettre de vivre. On ne peut pas vivre avec 4 euros de l'heure en Europe.

On ne peut pas vivre avec 4 € de l'heure en Europe. »

Aux Etats-Unis, il y a beaucoup de petits boulots pour des gens peu diplômés, que nous avons supprimés par l'automatisation à outrance.

Ce n'est pas exact. La France a moins automatisé que l'Allemagne, et les emplois créés dans ce pays le sont dans les services. On compte 31 000 robots en France, 65 000 en Italie et 150 000 en Allemagne. De toute façon, le fond de l'affaire pour créer de l'emploi durable c'est qu'il faut créer de l'activité. De la croissance.

Expérimenter le « Zéro chômage » sur un petit territoire. »

Dans ces espaces où il n'y a rien, des besoins existent qui ne sont pas satisfaits. Que penser du projet d'ATD Quart Monde « Zéro chômage » ? On commencerait l'expérience sur un petit territoire.

L'idée d'ATD Quart Monde est une idée forte. A la FNARS, nous proposons la médiation sociale ; nous mettons en face l'offre et la demande d'emploi. Il faut expérimenter ces dispositifs. Le ministre du travail a dit qu'il allait soutenir ces expérimentations. Il faut de l'argent, pour payer les gens qui doivent encadrer.

Y a-t-il des personnes inemployables ?

Il y a très peu de gens inemployables. »

I y a très très peu de gens inemployables. Beaucoup moins qu'on ne le dit. Avec un accompagnement, une formation, quand on prépare les parcours de retour à l'emploi, on voit les gens devenir tout à fait employables. Mais les parcours ne peuvent être normalisés. Il y a des parcours différents selon les personnes ; il n'y a pour les accompagner que le tissu associatif ou les CCAS, parce qu'ils sont au contact des personnes. Pôle Emploi ne peut pas seul accomplir cette tâche d'accompagnement individuel vers le retour à l'emploi.

Les associations doivent vivre, souvent sans subvention.

I y a les financements publics, (de plus en plus souvent, sur projet). C'est le financement normal de ce qui est en fait, un service public et il y a le financement dit « caritatif ». Je m'y suis, progressivement « apprivoisé » même si je le juge ambigu. Faire un chèque c'est un geste « fiscal » qui souvent soulage la conscience, mais il établit aussi un lien de solidarité. Il ne doit, en tout cas, pas être un argument pour baisser les financements publics. Je ne dis pas la même chose du bénévolat associatif, il s'agit là d'un véritable investissement, d'un véritable engagement qui relie les plus précaires et la société civile.

Propos recueillis par Jean-Pierre Pascual, Dominique Bourgouin et Gérard Marle

1 - Il s'agit d'un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle.

2 - FNARS : Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, qui regroupe 870 associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis.

SERVIR LA FRATERNITÉ, C'EST VIVRE PLEINEMENT SA FOI CHRÉTIENNE



Désormais chaque mois, les chiffres du chômage ne cessent d'être désespérants. La presse économique, et même la grande presse, nous disent que la croissance repart, mais cela ne se voit guère dans la situation de ceux qui sont totalement ou partiellement privés d'emploi. Comme si, pour notre société, la croissance n'avait pas comme mission première de donner à chacun de quoi vivre dans sa pleine dignité.

Depuis sa création, le CCSC ne cesse de redire combien la situation des chômeurs et des précaires est l'image de notre société. Une société qui va mal, qui ne sait plus ce que veut dire la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » et surtout ce dernier mot de **fraternité**. Nous voudrions construire une société plus juste et plus fraternelle, mais cela nécessite d'abord d'accepter un véritable partage des richesses, des talents et des

*Le service du frère
est la seule voie qui permet,
que l'on soit croyant ou non,
de construire une société
plus juste et plus fraternelle.*

résultats de l'effort collectif. Il ne me semble pas que nous soyons dans cette situation. L'individualisme croissant de la société déteint de plus en plus sur les responsables politiques, voire syndicaux. Chacun défend sa proposition, sa clientèle, ses adhérents. Cette tendance aujourd'hui se retrouve aussi dans le monde associatif de la lutte contre l'exclusion où chacun donne l'impression d'avoir « ses pauvres ». Faut-il attendre un choc sociétal fort pour que les choses changent ? J'espère bien que non, car dans tous les chocs ce sont d'abord les plus pauvres et les plus précaires qui payent le plus lourd tribut. Comme président du collectif Alerte, auquel participe régulièrement le CCSC, je m'efforce de porter auprès des pouvoirs publics cette parole des plus pauvres et les plus précaires que j'ai entendus pendant mes six ans de présidence du Secours Catholique. Mais cette voie ne porte pas suffisamment quand elle est opposée à celle des entreprises, les actionnaires, et de tous ceux qui en tirent leur richesse de ce que j'appelle encore l'exploitation des hommes et des femmes.

Nous avons il y a deux ans, à travers la démarche Diaconia, tenté de sensibiliser les chrétiens de France au service du frère. Nous avons été suivis du bout des lèvres par les responsables de l'Eglise, si bien que cette démarche n'a pas connu le développement qu'elle aurait pu avoir. Cependant, il ne faut pas désespérer. De nombreux diocèses s'organisent aujourd'hui pour que la question de la fraternité, ou de la solidarité devienne l'un des axes fondamentaux de la pastorale diocésaine. De nombreux rassemblements diocésains ont déjà eu lieu qui montrent une mobilisation inespérée sur cette question. Cela démontre la sensibilité des chrétiens à cette question de la solidarité et de la fraternité, dès lors que l'on leur donne l'occasion de le manifester, au-delà de l'engagement, extrêmement nombreux, dans toutes les structures associatives qui se préoccupent de la situation des plus démunis.



Je suis donc certain que, en lançant la démarche Diaconia nous étions pleinement dans la mise en œuvre de la doctrine sociale de l'Eglise. C'est ce que le pape François nous redit chaque matin dans ses homélies à la maison Sainte Marthe. Le service du frère ne découle pas d'une quelconque obligation, il est ce qui donne pleinement son sens à ces deux autres tâches auxquelles chaque chrétien doit s'adonner : la célébration des sacrements et l'annonce de la parole de Dieu.



Le service du frère est la seule voie qui permet, que l'on soit croyant ou non, de construire cette société plus juste et plus fraternelle dont nous rêvons. Je crois, plus que jamais, que la voix des chrétiens doit s'élever beaucoup plus fortement contre une société qui crée des inégalités, qui gaspille des ressources humaines, sociales et financières, qui ne sait pas utiliser le potentiel de création qui existe dans chaque homme et dans chaque femme, qui n'arrive pas à capitaliser toutes les expérimentations qui se déroulent sur notre territoire pour construire des solutions nouvelles. Je me réjouis à la lecture de chaque numéro de la lettre « Vaincre le chômage » de voir mises en relief des expériences et de lire des chiffres qui nous rendent plus intelligents sur cette question de la pauvreté et de la précarité.

La raison principale de notre engagement est « servir la fraternité »

Notre pape François nous donne, me semble-t-il, par la puissance de son verbe et de ses convictions, l'occasion de nous faire « sortir de notre trou » pour redire les valeurs qui sont les nôtres et qui ne s'opposent pas à celles de la république puisque, pour nous, la raison principale de notre engagement est « servir la fraternité ».

François Soulage

*Président du collectif Alerte
Président d'honneur
du Secours Catholique*



Le travail, un médiateur pour faire communauté

Notre société marquée par le problème systémique du chômage a parfois réduit le travail à un moyen de survie et à un droit individuel. C'est ainsi que pour lutter contre le chômage les politiques publiques ont surtout visé la réduction du coût du travail et la flexibilité dans les conditions d'emploi. Mais ce faisant, elles ont peut-être oublié que le travail est aussi une manière d'exister socialement et de construire une communauté de vie. Ce déplacement de regard peut se décliner à trois niveaux différents.

Premièrement, le travail n'est pas seulement un emploi qui assure des revenus pour satisfaire les besoins de base. Il constitue également, pour l'individu, une manière de se construire une identité collective. Le travail est une manière de se présenter aux autres, d'être identifié et reconnu par les autres. Le travail donne à l'individu la possibilité d'exister, non seulement au niveau matériel, mais surtout au niveau social.

Ensuite, le travail constitue un lieu de développement individuel non seulement par rapport aux capacités techniques mais aussi par rapport aux capacités relationnelles. L'individu ne se réduit pas à son « savoir faire » aussi qualifié soit-il. C'est surtout le « savoir être » qui le transforme en créateur, voire en co-créateur. C'est sa capacité à construire avec d'autres plutôt que sa seule expertise individuelle qui le fait avancer et lui permet de se déployer.

Enfin, le travail n'est pas tellement un moyen pour « faire carrière » mais plutôt pour « faire communauté ». Si l'emploi est un vecteur de carrière individuelle, le travail est la base d'un projet collectif. L'entreprise, l'association, l'organisation dans laquelle on travaille constituent pour chacun de ses membres une communauté de vie : on y consacre une grande partie de son temps et de son énergie, on participe à un projet d'ensemble. Evaluer le travail seulement en termes de rentabilité individuelle revient à oublier sa dimension essentielle, celle de relier les personnes autour d'un projet commun.

Nos sociétés sont à la recherche permanente de nouvelles politiques contre le fléau du chômage. Peut-être qu'avant de chercher des stratégies au niveau du résultat final, il faut commencer par se poser la question au niveau de la signification du travail pour une personne et pour la société. Un nouvel imaginaire est en ce sens à construire : celui qui attribue au travail la mission première de relier, et donc de créer de la communion entre des hommes et des femmes qui partagent un projet commun.

Elena Lasida

*professeur à l'Institut Catholique de Paris,
chargée de mission à Justice et Paix France*



Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguin - François Soulage - Gabriel Teste de Sagey - Yvette Martin - José Dhers - Annie Chaton - Marie-Christine Brun
Commission paritaire 76 885 AS – ISSN 1148 2214 – Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET – 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS



D epuis des lustres, les décideurs de ce pays organisent régulièrement colloques et débats sur le chômage. Tous les responsables politiques nous ont solennellement affirmé, la main sur le cœur, que la lutte contre le chômage était la priorité des priorités à laquelle ils allaient s'attaquer. Ce sujet est le passage obligé de tout discours de la société qui se veut réaliste et généreux. A force d'en entendre parler, la musique du mot a remplacé l'implacable réalité de la chose. Nous sommes intarissables sur le chômage, mais secs, muets et gênés devant les chômeurs. Plus grave, les différents efforts pour organiser la parole collective des chômeurs n'ont pas réussi à l'inscrire dans le débat public.

L'effort pour sortir de l'accablement et de la résignation causés par cette exclusion se révèle comme une naissance.

L orsque certaines initiatives existent pour faire entendre cette parole, on prétend que les chômeurs sont alors « manipulés » ! Lorsque l'on connaît la très grande difficulté d'organiser des personnes pour qui la situation de chômage conduit souvent au repliement sur soi, toutes les bonnes volontés ne sont pas inutiles. Tous ceux qui sont engagés dans des associations de chômeurs connaissent la difficulté de cette mobilisation. Mais, il serait particulièrement indécent d'en conclure que des gens en fin de droits, vivant avec des minima sociaux dérisoires, manifesteraient en fonction de mots d'ordre qui leur seraient étrangers. L'effort pour sortir de l'accablement et de la résignation causés le plus souvent

par cette exclusion, se révèle comme un sursaut, une naissance. C'est une affirmation de citoyens qui, lassés d'être parlés par d'autres, prennent enfin eux-mêmes la parole. C'est là une avancée politique majeure, certes encore modeste, mais qu'il faut soutenir : les chômeurs n'ont pas seulement besoin d'être « expliqués » par des experts ou des dirigeants, ils ont besoin d'expression publique et de représentation autonome dans la vie de notre pays.

Le chômage appelle une mutation qui ne laissera personne indemne.

L es syndicats disent qu'ils représentent tous les salariés et qu'un chômeur n'est qu'un travailleur en puissance. Ayant eu l'occasion, il y a plusieurs années, de participer à l'audit d'une Assedic, j'avais découvert, à ma grande stupéfaction, que le mot chômeur n'existant administrativement pas, mais qu'il n'y avait que des « personnes momentanément privées d'emploi ». On ne pourra pas continuer longtemps sur cette fiction, compte tenu de la durée et des dégâts causés par ce « momentanément ». Il apparaît aujourd'hui clairement que le chômage n'est pas un accident passager dans une société de plein emploi et pour lequel une « assurance » permettrait de faire face. Il appelle une mutation culturelle, économique et sociale qui ne laissera personne indemne. Il doit donc être traité au triple niveau de l'urgence, du politique et du changement culturel et social.

A u plan de l'urgence d'abord. Il est indigne que nous laissions de plus en plus de nos concitoyens s'enfoncer dans la précarité et la pauvreté. Dans un pays qui, malgré la crise, ne cesse de s'enrichir, cette augmentation de la pauvreté est choquante. Il y a donc de la redistribution immédiate à faire. Au plan politique ensui-

te en ouvrant davantage la porte aux associations de chômeurs.

A u plan du changement social enfin. Si nous croyons régler la question du chômage par quelque nouveau dispositif, ou encore par l'invocation rituelle à la croissance, nous nous trompons. L'ampleur du phénomène nous amène aujourd'hui à un questionnement plus radical. Chacun d'entre nous aura à remettre son rapport au travail, à l'argent, au temps, au rythme de vie. Sinon, nous nous enfoncerons dans la crise et le mal-être. Lorsque j'ai vu et entendu ce chômeur à la télévision qui suppliait : « Pas de charité, du travail, du travail, du travail », je ne pouvais m'empêcher de penser à ces propos d'Hannah Arendt : « L'époque moderne s'accompagne de la glorification théorique du travail et elle arrive en fait à transformer la société tout entière en une société de travailleurs. Le souhait se réalise donc, comme dans les contes de fées, au moment où il ne peut que mystifier. C'est une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail, et cette société ne sait plus rien des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté ». (1)

Repenser de nouvelles formes de citoyenneté sociale.

I ne s'agit donc pas seulement de partager les richesses, mais aussi les places, pour que chacun puisse accéder à une utilité sociale rémunérée qui fait partie de la dignité de l'homme. Mais ce travail salarié, loin d'occuper la totalité de l'espace humain, devra être repensé dans de nouvelles formes de citoyenneté sociale.

(1) *Condition de l'homme moderne*, de Hannah Arendt